



Vie municipale

Les bons gestes contre les cambriolages

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, les vols avec effraction ont augmenté de 14% entre 2022 et 2024. Quelques bons réflexes sont à adopter pour les éviter.

Publié le 5 août 2024

Lors des douze derniers mois, plus de 220 000 cambriolages ont été recensés en France par le ministère de l'Intérieur, soit un toutes les trois minutes. Avec les départs en vacances, la période estivale est plus propice pour les malfrats. Quelques bons réflexes sont à adopter pour protéger votre habitation :

- > Lors de toute absence de votre domicile, même de courte durée, pensez à verrouiller les portes et fenêtres et à bien fermer les volets mais aussi à fermer votre garage et votre portail.
- > Ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.
- > Ne laissez aucun signe de votre absence en ne laissant pas déborder votre boîte aux lettres.
- > Equipez-vous d'une boîte aux lettres normalisée.
- > En cas d'absence temporaire, faites garder l'intégralité de votre courrier par votre facteur ou faites-le réexpédier sur le lieu de votre séjour. Renseignez-vous auprès de votre bureau de poste ou de votre centre de courrier.
- > N'hésitez pas à investir dans un système de verrouillage performant.
- > Ne laissez pas vos objets de valeur à portée de mains ou de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...)
- > Entretenez de bonnes relations avec votre voisinage, communiquez avec vos voisins, informez-les de vos absences.
- > Adoptez une « vigilance citoyenne » en appelant le 17 pour informer immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que vous trouvez anormal dans votre quartier.
- > Pensez à relever les immatriculations des véhicules qui vous paraissent suspects.

Le dispositif de police et de gendarmerie « Tranquilité vacances » permet de prévenir les éventuels cambriolages des logements. Les forces de l'ordre veillent sur les logements des personnes qui en ont fait la demande pendant leurs absences prolongées. Pour vous inscrire, rendez-vous ici <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>. Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence